

Questions orales

• (1450)

Quant à la mise hors service des mines et aux déchets nucléaires, cela ne relève pas des bureaux régionaux de la CCEA mais du bureau d'Ottawa qui s'en occupera comme il l'a toujours fait. Les choses se passeront pour Denison à Elliot Lake comme pour toute autre mise hors service et comme ça s'est passé à Port Hope.

* * *

L'INSTITUT CANADIEN POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné les récentes compressions budgétaires, les Canadiens vont perdre une source inappréciable d'examen indépendant de la politique étrangère, l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Le ministre des Finances prétend que le mandat de l'institut peut être rempli par le ministère des Affaires extérieures.

Je voudrais demander à la ministre comment le ministère des Affaires extérieures pourra effectuer le travail de l'institut et conserver quand même son indépendance.

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons examiné, je pense, certaines des activités de notre ministère qui nous semblaient faire double emploi dans une certaine mesure, et l'institut canadien était du nombre, même si nous reconnaissons la qualité supérieure de certains des travaux qu'il a effectués.

Tout d'abord, il faudra un certain temps pour supprimer progressivement cet institut. Au fur et à mesure de ce processus, nous discuterons avec lui du genre de choses que nous pouvons faire au sein du ministère et aussi des services que nous pouvons acheter. Nous avons estimé que nous n'avions pas besoin de toute une agence permanente pour faire le genre de travail qu'elle accomplissait.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la même ministre.

Alors qu'apparaît un nouvel ordre mondial, la collectivité internationale est dans un état de fluctuations permanentes, et de nombreuses régions du globe se trouvent mêler à des conflits. La sécurité du Canada est toujours une priorité absolue. Comment le gouvernement peut-il justifier la suppression de son unique source de conseils indépendants en matière de politique étrangère?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'institut n'est certes pas notre unique source de conseils indépendants. Nous recevons des conseils au sein du ministère aussi bien que d'un certain nombre d'institutions du Canada et du monde entier.

Nous continuerons de procéder à la consultation la plus large possible en ce qui concerne l'élaboration de nos programmes et le genre de choses que nous devrions faire au sein de ce qui est, comme l'a dit la députée, un climat international en profonde mutation.

Cela m'ennuierait beaucoup de penser que notre capacité d'élaborer notre politique étrangère était fondée uniquement sur un institut, parce que je ne pense pas que ce soit le cas.

* * *

LES ENFANTS VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Aujourd'hui, une étude indépendante du nouveau système de prestations pour enfants proposé par le gouvernement fait remarquer que les prestations pour les familles à faible revenu se trouveront réduites de 27 p. 100 au cours des huit prochaines années par suite de l'inflation. Plus d'un million d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté, et leur sort ne fera que s'aggraver avec ce nouveau programme.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment le gouvernement entend avec un tel programme remplir l'engagement qu'il avait pris à la Chambre de réduire la pauvreté chez l'enfant d'ici l'an 2000 et s'acquitter de son obligation, sur le plan international, de reconnaître à chaque enfant le droit à un niveau de vie adéquat.

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge): Monsieur le Président, je pense qu'il est important de répéter que la nouvelle prestation remplace un système de prestation pour enfants qui a déjà été assujéti à une indexation partielle. Ce qui veut dire, et je le maintiens, que chaque parent, avec la nouvelle mesure sociale que nous avons mise en place avec le dernier budget, le parent qui a vraiment besoin d'un support en sortira gagnant puisque nous reconnaissons, bien sûr, la nécessité de mettre en place des modèles qui sont différents.